
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 14 juin 2022

Présents : Bosson Jean-François, Detraz Laurent, Hominal Francis, Morandi Loris, Julienne Marcel, Dupraz Isabelle, Gaillard Laurent, Chiappani Mylène, Bisetti Mélodie, Charrat Michel, Ruhin Marie-Luce, Von Arx-Dupraz Chantal.

Excusés : Degenève Patrick, Bosson Hervé, Gardrinier Jennyfer.

Michel Charrat est désigné secrétaire de séance.

Urbanisme

Demandes d'urbanisme :

- CU VACHOUX Gilbert, route Chez le Cadet. Demande de constructibilité d'un terrain. Avis favorable.
- DP JANICKE Johan, 95 impasse des Taillis. Rénovation bâtiment et création d'une grange avec le bois issu du bardage de la maison. Avis favorable.
- DP ROCH Mélodie, 1250 route Santadrionne, modification et pose d'un garde-corps. Avis favorable.
- PC SAILLET Jean-François, 2125 route de Saint André, demande de démolition du petit abri qui est contre la maison. Demande de construction d'un abri et d'un garage avec un toit terrasse. La destination n'est pas claire. Un 2è RV avec l'architecte du CAUE est prévu afin de revoir l'insertion du bâtiment dans le paysage. L'annexe est très grande et les proportions sont démesurées par rapport à l'habitation. Dossier à suivre. Pas d'avis aujourd'hui.
- PC SCI La Jonchère, 85 impasse des Chapotines, construction d'un bâtiment de stockage annexée au bâtiment existant. Avis favorable.

Des courriers ont été envoyés pour régulariser des situations :

- Mr Tarlowski et Mme Hecquet, 1110 route de Saint André : rappel d'un courrier déjà envoyé pour une clôture qui a été posée sans demande préalable.
- Mr Mme Rossetti, 2005 route de Sur Vuan : pose d'une clôture sans demande préalable.
- Mr Andréoli, 420 route Santadrionne : construction en cours de réalisation sans demande d'urbanisme.
- Mr Peron et Mme Gaziello, 295 route de la Corbière : la déclaration préalable acceptée en août 2021 n'a pas été respectée. Mettre en conformité le type de clôture qui a été posée.

Confortement du chef-lieu

Lors de l'élaboration du PLU, une opération d'aménagement programmée (OAP) a été orientée au chef-lieu. Un cahier des charges va être préparé par « Ange Sartori Conseil » pour lancer la consultation d'un bureau d'étude. Cette étude permettra d'améliorer la réflexion sur les orientations d'aménagement et de programmation portant sur l'urbanisation de ce secteur. La préfecture subventionne les communes de moins de 5000 habitants et à ce titre la commune de St André a perçu une dotation de 16 000 €. A partir de cet automne, le conseil municipal se réunira régulièrement pour préparer ce projet.

Attributions parcelles communales

Suite à l'annonce sur la Santadrienne de mise à disposition de 3 parcelles communales, 4 candidats se sont manifestés en précisant leur activité actuelle et l'intérêt d'avoir d'autres parcelles à exploiter :

- Mr Donche Camille demande d'exploiter les 3 parcelles pour faire un regroupement parcellaire.
- Le Gaec le Plâne demande d'exploiter la parcelle située « aux Iles ». 2 jeunes vont intégrer le Gaec.
- La Ferme des Ruhin demande d'exploiter les 2 parcelles situées à « la Grangette ». Cette exploitation agricole a déjà des parcelles à proximité, et l'exploitant est un jeune agriculteur.
- Mr Soulier Sébastien demande d'exploiter la parcelle située « aux Iles » pour la création et l'installation d'une ferme maraîchère.

Après délibération, les parcelles ont été attribuées prioritairement aux exploitants agricoles de la commune dont les exploitations sont pérennes :

- Parcelle située « aux Iles » attribuée au Gaec le Plâne (11 voix pour, 1 abstention)
- Parcelles situées « à la Grangette » attribuées à La Ferme des Ruhin (11 voix pour, 1 abstention)

Les baux seront rédigés rapidement pour une durée de 9 ans.

Création commission sentier

Une commission sentier va être créée à la communauté de communes de la vallée verte pour définir de nouveaux itinéraires et intégrer de nouveaux chemins. Des membres de chaque commune pourront s'y joindre.

Glissement terrain La Molière

Suite au glissement de terrain à la Molière, le RTM (service de l'ONF -Restauration de Terrain de Montagne-) est venu sur place et a donné son avis :

« les mouvements de terrain (sur 20 m²) sont de tailles importantes mais sont limités et peu rapides. La libre sortie des eaux sur le terrain favorise la saturation des matériaux en surface. A titre préventif il est éventuellement préconisé de réaliser de simples travaux pour canaliser l'eau par des fossés ».

Ecole primaire

Pour l'année 2022/2023, 30 ou 31 élèves feront à la rentrée en septembre.

- Plusieurs parents demandent un arrêt de car au chef-lieu pour emmener les enfants au collège. Les membres du conseil d'école et le Maire se réuniront pour en discuter.
- La psychologue scolaire de St Jeoire demande si la commune de St André renouvelle sa participation financière pour les enfants de St André. Avis favorable.
- Faire un entretien du photocopieur avant la rentrée de septembre.

Travaux en cours

Agrandissement salle des fêtes

Les travaux sont quasiment finis. Il reste à terminer l'électricité, la pièce du bas et aménager la cuisine. Elle sera opérationnelle pour la rentrée scolaire.

Le montant du marché des travaux est de 715 645 € TTC. A ce jour 423 845 € ont été payés. Nous avons perçu 16 782 € de subvention sur 456 000 € d'attribués.

Traversée Curseille

Les travaux sont presque terminés. Il reste le goudronnage qui sera fait cette fin de semaine.

Le montant du marché des travaux est de 714 148 € TTC. A ce jour 257 309 € sont payés. Nous avons perçu 74 546 € de subvention sur 340 653 €.

Nous avons reçu le prêt à court terme de 200 000 €. Dans l'attente de percevoir le solde des subventions (versées seulement après paiement des factures) un prêt de 50 000 € est attendu fin du mois pour l'avance de la TVA.

Aménagement passerelle l'Amandine

L'entreprise Clapasson a réalisé le chemin en bordure de la passerelle l'Amandine en coordination avec les travaux d'assainissement pour le SRB et des réseaux électriques pour Enedis. L'estimation avait été faite à 7972 € HT et le décompte total s'avère inférieur et s'élève à 5904 € H.T.

Goudronnage routes communales

Faire le tour des routes communales pour voir si des travaux de reprise de goudronnage sont à faire cette année. Demander des devis en prévoyant deux journées de travail.

Projet micro-centrale hydroélectrique

Lors de la réunion du conseil du mois précédent, la société Eléments est venue présenter le projet d'une micro-centrale hydroélectrique sur la Menoge et son implantation.

L'étape suivante consiste à délibérer afin de donner l'autorisation à la société Eléments de réaliser les études foncières, techniques et environnementales nécessaires.

Le conseil municipal émet un avis favorable par 12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, et ce, sans aucune participation financière de la commune.

Réforme publicité des actes

Jusqu'à présent les actes des collectivités sont publiés sous format papier. A partir du 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes des collectivités va être réformée. Ils feront l'objet d'une publication sous forme électronique dans des conditions fixées par décret, de nature à garantir leur authenticité et à assurer leur mise à disposition du public sur le site internet de la commune dans leur intégralité sous un format non modifiable et dans des conditions propres à en assurer la conservation et à en effectuer le téléchargement. Etant donné la petite révolution de cette mise en place, une dérogation est accordée aux communes de moins de 3500 habitants à condition qu'elle délibère avant le 1^{er} juillet 2022. Chose faite et votée par 12 voix POUR.